

SORTIES SCOLAIRES : du nouveau pour les élèves handicapés

AURÉLIE A FAIT DU SKI

Dans la semaine du 26 au 30 janvier 2009, Aurélie, 10 ans, élève paraplégique de l'école Saint Martin de Dreux, en Eure et Loir, a été accueillie avec sa classe au centre Gustave Chauvet, de Fort du Plasne, près de Saint Laurent en Grandvaux, pour un séjour de classe de neige.

Le directeur du centre, Nicolas ROLLE, conformément à ses engagements pris dans le cadre de la Charte Jura Education Accueil Nature Environnement, a été mis en relation avec l'association Bol d'Air et son représentant Thierry NEZOT afin de préparer les meilleures conditions d'accueil possibles pour cette petite fille, et surtout, de lui permettre de pratiquer le ski avec ses camarades.

En amont du séjour, M. ROLLE a eu de nombreux contacts avec l'enseignant, les parents d'Aurélie et son maître référent, afin de présenter le projet d'accueil rédigé en commun avec l'association Bol d'Air, ce qui a permis de lever les inquiétudes légitimes de chacun quant à la faisabilité du projet. En effet, toutes les difficultés auxquelles pouvait se heurter Aurélie ont été envisagées : accessibilité aux locaux communs et à sa chambre par construction d'une rampe et aménagement d'un sanitaire réservé ; encadrement des soins renforcé avec l'embauche par le centre d'une aide-soignante, en plus de l'auxiliaire de vie scolaire spécialisée présente sur place ; prise de contact avec une monitrice de ski formée à l'utilisation du fauteuil ski articulé, et même mise à disposition par le centre d'un véhicule aménagé dans lequel Aurélie a pu être transportée en toute sécurité y compris pour le trajet aller-retour depuis Dreux. Les éléments essentiels de son confort n'ont pas été oubliés : prise en compte du froid, nécessité de sanitaires adaptés sur le lieu des activités, accessibilité des sites de visites,....



Aurélie, Thierry NEZOT et une accompagnatrice



Le Lugicap



Fauteuil «tout terrain» et chien de traîneau

Le bilan de ce séjour un peu « spécial » pour la classe, qui a débuté le 27 janvier au pied de la piste de Bellefontaine, s'est révélé très positif. Aurélie a profité du ski, des sorties et de la vie au centre avec un maximum d'autonomie, et un bonheur visible.

Jean Climonet, son enseignant a avoué être un peu inquiet avant le départ, mais se dit à présent totalement rassuré par le dispositif mis en place. Si la préparation du séjour pour Aurélie lui a demandé un certain engagement, il indique qu'avec l'aide du directeur du centre Gustave Chauvet et de l'association Bol d'Air, la réalisation de son projet lui apporté toute satisfaction. Le soutien apporté par les différents intervenants et la qualité de la prise en charge des difficultés de la petite lui ont permis de se consacrer à toute sa classe ainsi qu'à Aurélie sans aucune appréhension.

Il est à noter que sans les efforts financiers importants consentis par le centre pour les aménagements mobiliers et la rémunération de l'aide soignante, par l'association Bol d'Air qui s'est investie sans compter, et même par le transporteur qui est allé chercher le véhicule jusqu'en Bretagne pour le louer à prix cassé, un tel dispositif se serait avéré très coûteux pour l'école. Cependant, chacun a estimé que la mise en œuvre de ce projet, nouveau pour tous, avait été source d'enseignements précieux. Une nouvelle expérience de ce type serait sans doute beaucoup moins lourde à tous points de vue.

Si vous souhaitez proposer des informations pour ce mensuel, n'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse : ce.ia39@ac-besancon.fr



ACCUEIL DES ÉLÈVES HANDICAPÉS LORS DES SORTIES SCOLAIRES : CADRE LÉGAL ET INFORMATIONS PRATIQUES

→ À l'origine de ce projet...

Ce projet est une expérience concrète de mise en œuvre de la **loi du 11 février 2005** sur l'égalité des chances et l'intégration des personnes handicapées en matière éducative, culturelle, sociale et professionnelle.

Il s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre de la charte Jura Education Accueil Nature Environnement (J.E.A.N.E.), initiée par l'Inspection Académique du Jura en 2006 et dont le but est de valoriser et améliorer la qualité de l'accueil des classes dans le Jura, lors des sorties avec nuitées notamment.

Cette charte vise en particulier à favoriser la prise en compte de tous les élèves en offrant à chacun les meilleures conditions de réussite pédagogique et éducative, ce qui inclut de fait l'attention particulière portée aux enfants handicapés, particularité jurassienne dans le cadre des sorties scolaires !

De plus, la présence d'élèves handicapés et leur participation aux activités avec leurs camarades va dans le sens de l'**intégration**. Les activités et les séjours sont bénéfiques pour les élèves handicapés, mais aussi éducatifs pour les camarades et tous les acteurs qui se mobilisent, puisqu'ils permettent de **sensibiliser chacun aux valeurs d'acceptation de la différence, d'accueil de l'autre, de coopération, de solidarité**.

Le partenariat engagé avec l'Association Bol d'Air trouvera sa formalisation dans la signature d'une convention dans les prochains jours. D'ores et déjà, d'autres projets d'accueil sont en cours, à l'Ecole des Neiges de Lamoura notamment.

→ Et les classes jurassiennes ?

Tous les élèves peuvent bénéficier de ce dispositif, puisque tous les handicaps moteurs ou sensoriels peuvent être pris en compte. Le fonctionnement de Bol d'Air permet une souplesse totale quant à l'envergure que chaque enseignant souhaite donner à son projet : de la simple intervention lors d'une activité de plein air ou d'une visite de musée par exemple, à la conduite d'un projet global du type de celui mis en place pour Aurélie.

Si vous envisagez un séjour avec nuitées dans le département, il est indispensable d'associer le centre d'accueil à vos démarches.

Ne sont donc pas concernées seulement les classes en séjour avec nuitées, mais aussi celles qui souhaitent organiser des sorties à la journée dans le Jura, ou des cycles de séances sur l'année, voire une séance de découverte ici ou là. Les intervenants de Bol d'Air sont agréés par l'Inspection d'Académique du Jura, et habilités à encadrer les enfants valides aussi. Ce qui permet notamment d'organiser les activités autour de la coopération et de la solidarité en impliquant toute la classe.

De nombreuses activités sont possibles, grâce à la mise à disposition de personnels qualifiés et de matériels adaptés, et à l'expertise reconnue de cette association pour tout ce qui touche au handicap.

→ Pour tout renseignement, contacter le service des sorties scolaires :

Danièle GIRARDOT
daniele.girardot@ac-besancon.fr
Tél : 03 84 87 27 42 ou 06 82 76 02 42

ou l'Association Bol d'Air :
Thierry NEZOT
contact@boldairjura.fr
Tél : 03 84 51 49 90 ou 06 81 27 13 29
Site internet : <http://www.boldairjura.fr/Ensemble-la-nature-accessible>

Crédits photos : Bol d'Air / Les trois photos sont extraites de *Courant d'Air Bulletin n° 1* (janvier 2009) de l'association Bol d'Air